

---

**Journée départementale d'actions de lutte contre l'illettrisme :**

**« Illettrisme, illectronisme, le rôle des bibliothèques »**

(médiathèque départementale du Nord, jeudi 11 février 2021)

# **COMBATTRE L'ILLETTRISME EN LECTURE PUBLIQUE**

---

**Philippe MUNSCH**

directeur adjoint - médiathèque Jean-Pierre Melville (Paris, 13<sup>e</sup>)

membre de la commission AccessibilitÉS de l'ABF

[philippe.munsch@paris.fr](mailto:philippe.munsch@paris.fr)

---



Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2017

**Combattre l'illettrisme  
en lecture publique**

**Philippe MUNSCH**

Sous la direction de Fabien PLAZANNET  
Directeur du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme,  
Bibliothèque nationale de France (BnF)



**COMBATTRE L'ILLETTRISME  
EN LECTURE PUBLIQUE**  
MÉMOIRE DE DCB, ENSSIB, 2017

DISPONIBLE DANS  
LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE  
DE L'ENSSIB

The logo for the Bulletin des Bibliothèques de France (BBF) features the letters 'B' and 'F' in a large, white, stylized font. The 'B' and 'F' are connected at the top, with a vertical line separating them. The background of the logo is a vibrant, multi-colored gradient of vertical stripes in shades of green, blue, purple, and red.

BULLETIN DES  
BIBLIOTHÈQUES  
DE FRANCE

Le Fil de l'actu

Focus

Tours d'horizon

Critiques

Contributions

Dossiers

RECHERCHER

Retour au sommaire

Télécharger



## Combattre l'illettrisme en lecture publique

Philippe Munsch

Cela fait près de quarante ans que la notion d'illettrisme a émergé en tant qu'enjeu dans la société française, et pourtant nombre de bibliothèques publiques ont encore du mal à se positionner face à ce phénomène et à s'y confronter. Les raisons

***BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF)***

N° 11 : « PUBLICS EMPÊCHÉS : LEVER LES OBSTACLES » (2017)

P. 132-139

## FICHE PRATIQUE N°6 : QUELLE PLACE DONNER À LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME AU SEIN D'UN ÉQUIPEMENT DE LECTURE PUBLIQUE ?

La place prise par les actions engagées contre l'illettrisme dans le projet d'une bibliothèque, pensée à la fois comme un service public et un environnement de travail, n'a rien d'évident. La fiche suivante doit permettre de préciser un positionnement de ce type et partant, de combattre plus efficacement le phénomène dont il est ici question.

### 1. Le positionnement de la bibliothèque face à l'illettrisme

Sur ce plan, trois logiques sont incontournables : l'ancrage des problématiques afférentes dans le fonctionnement de l'établissement, la formalisation d'un axe dédié et la connaissance a priori de l'impact que la revendication d'un tel engagement va générer.

#### *Une base solide*

- Un pré-requis essentiel en amont de tout engagement : une **bonne maîtrise des questionnements liés à l'illettrisme**, pour connaître le sujet mais aussi et surtout éviter les impressions déformantes ;
- D'où l'importance prise par la **sensibilisation, la formation et l'inscription des caractéristiques de l'illettrisme dans la réflexion interne de l'équipement** ;
- Il s'agit d'**irriguer au maximum la structure avec un noyau dur de connaissances** ;
- C'est dans ces conditions que pourra se positionner clairement une bibliothèque.

#### *La formalisation*

- Si l'on entend **revendiquer la lutte contre l'illettrisme comme l'un des champs d'action de son établissement** et ne pas rester à l'échelle de la seule prévention de l'illettrisme, certaines recommandations doivent être prises en compte ;
- Dans l'optique d'être utile dans la vaste entreprise de résorption de l'illettrisme, **on ne peut se contenter d'un volet si périphérique qu'il en deviendrait anecdotique**, qu'il passerait pour un simple prétexte ou qu'il comporterait des projets montés avec quelques bouts de ficelles ;
- Le travail préalable doit être mené **en profondeur**, les concrétisations doivent être **solides** (partenariats durables, mises en œuvre partagées...), les actions initiées sont obligatoirement à placer dans le **temps long**... ;
- Il faut donc que la lutte contre l'illettrisme – ou, à défaut, la lutte contre l'illettrisme intégrée dans un ensemble destiné à aider les publics en difficulté avec la lecture – soit **une part affirmée et clairement définie d'un projet d'établissement** ;
- **On ne saurait se satisfaire d'approximations** dès lors que l'ambition fixée est de résorber l'illettrisme.

#### *L'impact sur l'image*

- La revendication d'un axe de lutte contre l'illettrisme dans un projet peut donner une **tonalité particulière** à un établissement, ce qui peut être **voulu** ou, au contraire, **rejeté**, tant par les **élus** que par les **personnels** de la bibliothèque ;
- Pour une bibliothèque, la tension peut se faire à l'égard des tutelles et des agents ;
- Prendre une telle décision reste associé à un **marquage social évident**, qui peut ne pas remporter les suffrages de tout un chacun dans une collectivité.

### 2. Le positionnement des personnels face à l'illettrisme

Au fond, la lutte contre l'illettrisme est-elle l'affaire d'un groupe de travail ou d'une personne qui ferait office de référent dans ce domaine ? L'un de ces scénarios semble plus propice à développer un axe « Illettrisme » en bibliothèque.

#### *La création d'une mission spécifique*

- L'illettrisme est un **sujet pointu qui nécessite une connaissance très fine** ;
- Cela impose de **désigner un professionnel pour se spécialiser et devenir référent**, pour les personnes en situation d'illettrisme, qui ont besoin de développer une familiarité avec le lieu bibliothèque et d'être reçues par un visage connu, comme pour les autres agents, qui peuvent avoir besoin de conseils précis ;
- Ce/ette **chargé(e) de mission** doit donc être formé(e) **individuellement**, ce qui garantit un **coût relativement modeste** (moyens, temps).

#### *Faire tâche d'huile*

- La **transmission des connaissances** au sein des équipes doit être amorcée par le référent ;
- Le **turnover** des personnels rend intenable la concentration de tous les savoirs, ce qui rend impérative la diffusion de proche en proche d'un bagage de connaissances qui formerait un **socle commun d'acquis** ;
- Des **formations ultérieures** peuvent venir compléter le rôle du référent.

#### *La motivation des personnels*

- La motivation des équipes est **cruciale pour la réussite** de chaque étape ;
- Les personnels doivent être **à l'aise** avec les problématiques de l'illettrisme, **savoir quelle est leur place** dans les dispositifs élaborés, développer une **confiance en eux** et, plus que tout, apprendre à **mettre les nouveaux publics accueillis par la bibliothèque en confiance**.

#### **Pour aller plus loin...**

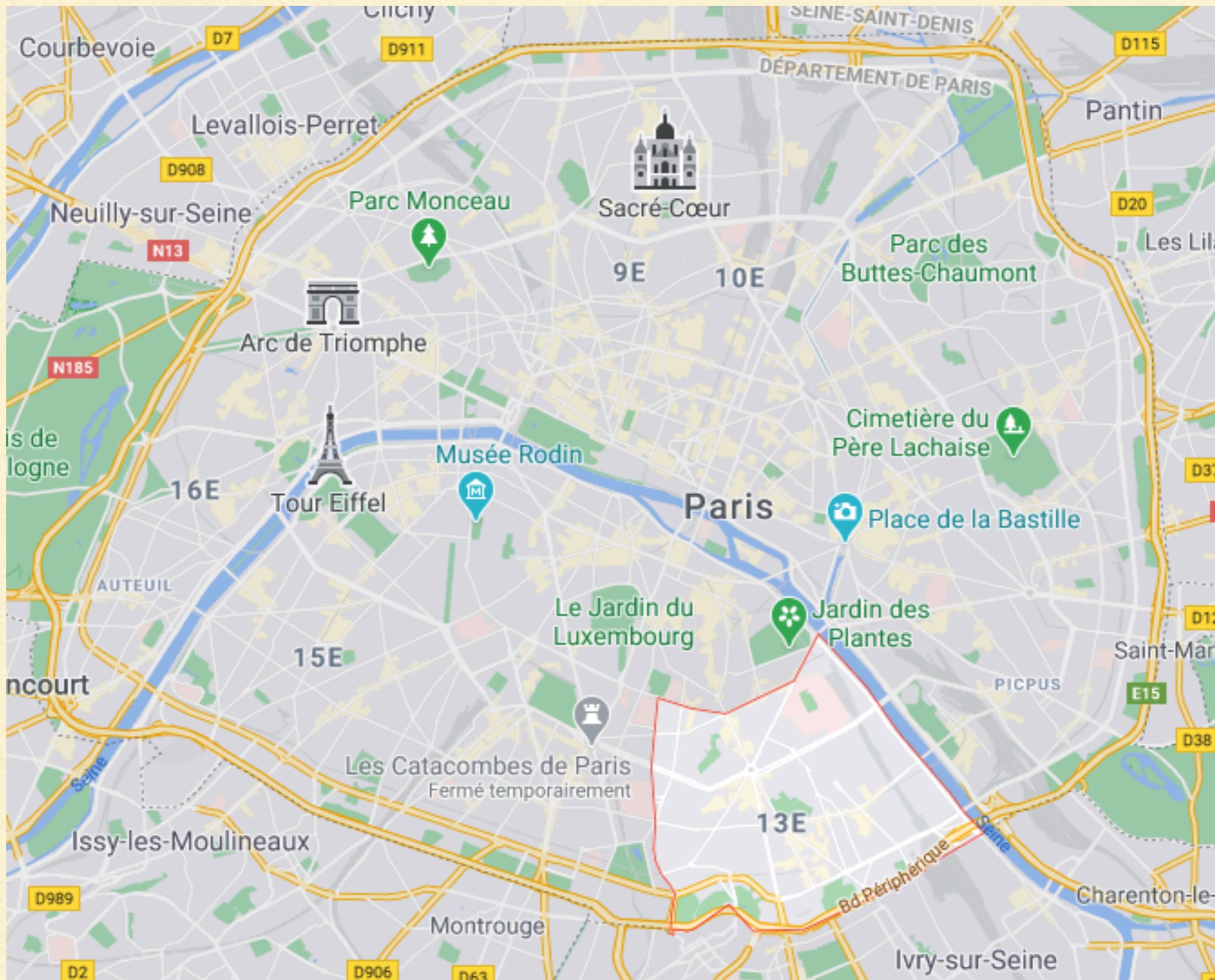
- Une maîtrise de l'illettrisme étant importante, voir les **fiches précédentes** ;
- Pour une analyse des rapports et différences entre la prévention de l'illettrisme et la lutte contre l'illettrisme, voir **p. 98-104** ;
- La formalisation et la question des temporalités sont abordées **p. 69-70** ;
- L'image prise par les bibliothèques engagées contre l'illettrisme est étudiée **p. 59-60** ;
- Pour la motivation des personnels, voir le traitement **p. 66-67** ;
- Pour des exemples de formalisation de la lutte au sein d'un établissement, voir les cas d'**Aberville** et du **Psy-de-Dôme**.



# **MÉDIATHÈQUE JEAN-PIERRE MELVILLE**

PARIS, 13<sup>E</sup>

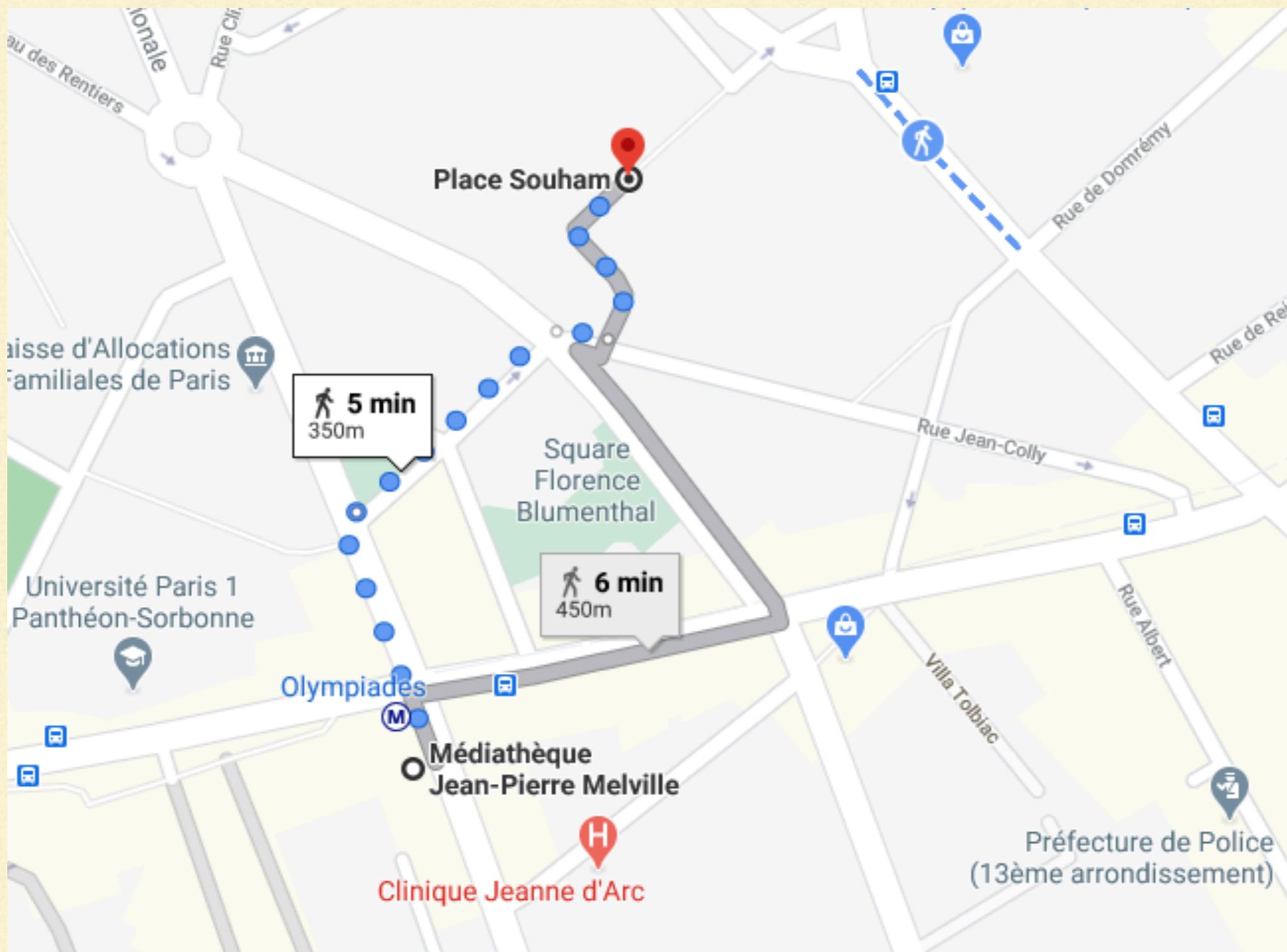
---







**RÉNOVATION DE LA MÉDIATHÈQUE JEAN-PIERRE MELVILLE :**  
NOVEMBRE 2018 - JANVIER 2020



## SIÈGE DE L'AFIF

(ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'INTÉGRATION DES FAMILLES)



---

**MÉDIATHÈQUE  
JEAN-PIERRE MELVILLE**

**AFIF**

BIBLIOTHÉCAIRES



**PHILIPPE**



**MERYEM  
BEKARE**



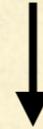
APPRENANTS



---

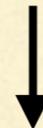
**ATELIER DE CONVERSATION 1 :**

BIBLIOTHÉCAIRE **A** + BIBLIOTHÉCAIRE **B**



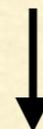
**ATELIER DE CONVERSATION 2 :**

BIBLIOTHÉCAIRE **B** + BIBLIOTHÉCAIRE **C**



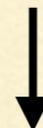
**ATELIER DE CONVERSATION 3 :**

BIBLIOTHÉCAIRE **C** + BIBLIOTHÉCAIRE **D**



**ATELIER DE CONVERSATION 4 :**

BIBLIOTHÉCAIRE **D** + BIBLIOTHÉCAIRE **E**



ETC. JUSQU'À BOUCLER LA BOUCLE

---

